

**DEMANDE DE DÉPÔT EN VERTU DE LA
LOI SUR L'ENREGISTREMENT DES NOMS COMMERCIAUX**



A	Date d'entrée en vigueur de l'enregistrement (facultatif) Vous pouvez choisir une date d'entrée en vigueur pour votre enregistrement qui tombera durant la période à venir de 30 jours à partir de la date à laquelle vous allez déposer les documents. Les documents seront publiés à cette date ou après . Si vous choisissez cette option, veuillez entrer ci-dessous la date d'entrée en vigueur demandée. Nous n'accepterons pas les demandes verbales ou un formulaire sous toute autre forme. Si cette date n'est pas indiquée, votre enregistrement entrera en vigueur à la date à laquelle l'Office des compagnies a reçu vos documents : _____\ / ____\ / ____ Jour Mois Année
B	Service accéléré demandé (droits supplémentaires exigés)
C	Nom actuel de l'entreprise _____ Numéro d'entreprise _____ et /ou Numéro de registre _____
D	Précisez le type de formulaire déposé : Enregistrement Une demande de réservation de nom a été déposée. Le numéro de réservation est _____ Changement de nom Une demande de réservation de nom a été déposée. Le numéro de réservation est _____ Dissolution Autre _____
E	Facultatif : Je désire recevoir à l'adresse suivante un avis électronique m'informant de la date de dépôt exigée pour le renouvellement : Remarque : Si l'avis électronique ne peut être livré, le renouvellement sera envoyé à l'adresse postale consignée dans les dossiers.
F	Nom et adresse de l'expéditeur Personne-ressource : Tél (de 8 h 00 à 16 30) : Droits ci-joints : Numéro de référence du client :
G	RÉPONSE DU BUREAU <input type="checkbox"/> Formulaires acceptés. Votre copie est jointe. COMMENTAIRES _____ _____
Date	Signature de réception

Envoyez les droits et deux copies des formulaires à l'adresse suivante :
L'Office des compagnies, 405, Broadway, bureau 1010, Winnipeg (MB) R3C 3L6

Médias substituts offerts sur demande

VEUILLEZ ÉCRIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE OU DACTYLOGRAPHIER.

1) **Nom commercial**

2) Nom et adresse (y compris le code postal) de la personne à laquelle le double doit être renvoyé et les renouvellements seront postés

3) Personne-ressource s'il ne s'agit pas du déclarant

Tél. (8 h 00-16 h 30)

4) Adresse complète de l'entreprise (y compris le code postal)

Remarque : L'entreprise dont l'adresse se trouve à l'extérieur du Manitoba est réputée ne pas avoir d'adresse dans la province. Si l'entreprise a une adresse au Manitoba, celle-ci doit être indiquée.

5) Date du début des affaires (les affaires doivent débuter dans les 30 jours de l'enregistrement)

6) Type principal d'affaire

7) (a) Le ou les déclarants de l'entreprise ont-ils un [numéro d'entreprise](#)?

Oui

Non

(b) Dans l'affirmative, indiquer ce numéro.

Déclaration :

Le nom commercial projeté n'est pas celui d'une autre entreprise, compagnie, corporation ou association non constituée en corporation connue, ni un nom qui peut être confondu avec l'autre nom ou qui est inadmissible pour des raisons d'ordre public.

Aucune autre entreprise, personne ou corporation n'est associée dans une société en nom collectif avec le(s) déclarant(s).

8) Déclarant(s)

Remarque : Veuillez vous assurer d'enregistrer votre entreprise sous la même dénomination lorsque vous l'enregistrez auprès d'autres bureaux du gouvernement. Par exemple, lorsque vous enregistrez un nom commercial auprès de l'Office des compagnies en tant qu'entreprise individuelle, il est important de l'enregistrer à ce titre auprès d'autres bureaux du gouvernement.

Nom complet

Adresse résidentielle

Signature

Une annexe contenant les nom, adresse et signature d'autres déclarants est jointe aux présentes.

CAS OÙ IL Y A PLUSIEURS DÉCLARANTS :

Lorsqu'il y a plusieurs déclarants, l'entreprise sera qualifiée de « société en nom collectif » et se verra attribuer un code à ce titre dans les dossiers de l'Office des compagnies, sauf si vous déclarez par écrit, lors du dépôt du présent document, qu'elle n'est pas une société en nom collectif.

